

LICENCIEMENT ECONOMIQUE : DROIT ET PRATIQUES

La loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 a profondément réformé le droit du licenciement économique et les règles encadrant l'élaboration du PSE. Mettez à jour vos connaissances et sécurisez vos procédures à venir.

OBJECTIFS ET PROGRAMME

- **Connaître le nouveau cadre légal instauré par la loi de sécurisation de l'emploi**
- **Préparer un projet de licenciement économique en tenant compte des enjeux sociaux, juridiques et financiers.**
- **Maîtriser les différentes étapes de la procédure**

Les nouveaux outils de restructuration

- L'activité partielle
- La mobilité interne, externe et la GPEC
- Les accords de maintien dans l'emploi
- L'obligation de recherche d'un repreneur en cas de fermeture de site

Le licenciement collectif pour motif économique

- Déterminer le motif économique du licenciement
 - o La définition légale du motif économique
 - o La réalité du motif économique
 - o Le cadre d'appréciation des difficultés économiques
 - o La notion de sauvegarde de la compétitivité
 - o Les autres motifs non-inhérents à la personne du salarié
- Rappel de la procédure du « petit » licenciement collectif pour motif économique
- Présentation de la nouvelle procédure du « grand » licenciement économique
 - o L'accord collectif majoritaire
 - o Le document unilatéral
 - o Le nouveau rôle central de la DIRECCTE
 - o Le rôle du CHSCT

L'obligation de reclassement

- Cartographie des postes sur lesquels rechercher des reclassements
- Le périmètre du reclassement
- La méthodologie du reclassement

Contenu du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)

- Le congé de reclassement
- Les différentes mesures et aides
- Le volontariat

L'application des critères d'ordre

Le nouveau contentieux du licenciement collectif pour motif économique

POINTS CLÉS

Conseils opérationnels
d'un avocat spécialisé

PUBLIC

Services juridiques et
RH, dirigeants, avocats,

PRÉREQUIS

Etre praticien du droit
du travail

INFORMATIONS

Lieu : Lille ou Paris

Durée : 1 journée,
soit 7 heures

Prix : à deviser

Solucial
avocats

L'art du droit social